

MESSAGE DU PRESIDENT DE LA FNAME-OPEX/POLYNESIE – DRAKKAR 2019 :

Mr Eric REQUET, représentant Mr le Haut-Commissaire de la République en Polynésie Française
Mr Jacques RAYNALD, Ministre de la Santé, représentant le Président de la Polynésie Française
Madame La Vice-Présidente de l'Assemblée de Polynésie Française
Mr Makalio FOLITUU, 1^{er} Vice-Président représentant le Président du C.E.S.E.C.
Mr Marcelino TEATA, représentant le Maire de Papeete
Mr MAROUN, Consul du Liban en Polynésie Française, Président de l'Amicale des Amis du Liban
Mesdames Messieurs les Cadres des FAPF
Messieurs les AC des associations d'AC et patriotiques et de la FNAME

Après 4 années de commémoration nationale du centenaire de la mémoire et du souvenir, nous nous devons aussi de commémorer la « 4^{ième} Génération de Feu ».

En effet, tout comme leurs aînés, dont je salue la présence à nos côtés, bon nombre de soldats depuis 1968, ont défendu et défendent à ce jour les valeurs fondamentales de la République sur les théâtres d'opérations extérieures où la France est engagée.

Nous sommes réunis en ce jour pour commémorer aussi le douloureux anniversaire au titre du devoir de mémoire, et honorer les victimes de l'attentat du « poste Drakkar » au Liban le 23 octobre 1983, qui causa la mort de 58 parachutistes du 1^o et 9^o R.C.P. lâchement assassinés.

Nous nous devons aussi d'y associer les 245 « Marines américains » qui périrent dans les mêmes conditions quelques minutes plus tôt. J'y associerai aussi les 636 morts pour la France au cours des « Opex ».

Malheureusement, nous ne pouvons que constater que de nos jours, des attentats ou faits identiques se reproduisent de plus en plus souvent, touchant également les populations civiles notamment en Europe. Les Forces Armées que ce soit dans les « Opex » ou dans l'opération « sentinelle » sont de plus en plus mises à contribution dans ces missions souvent difficiles, voire périlleuses.

Notre Fédération a vocation à regrouper les militaires ayant accompli des opérations extérieures (mais aussi encore en activité) depuis 1968 jusqu'à nos jours pour défendre leurs droits, leur mémoire et les aider dans leur réinsertion au sein de la vie civile et professionnelle.

Depuis 1985, notre fédération s'est attachée à donner une reconnaissance juridique, sociale et mémorielle. Le premier pas de cette reconnaissance a été voté par l'Assemblée Nationale fin 1992, donnant la naissance de la loi du 4 janvier 1993 nous attribuant au titre de la « 4^{ième} Génération de Feu » le Titre de Reconnaissance de la Nation et la Carte du Combattant.

En 2006, nous avons fait notre entrée au sein de l'Office National des Anciens combattants, et au 1^{er} octobre 2015, les premières cartes du combattant à 120 jours d'Opex ont été attribuées.

Cette Loi du 4 janvier 1993, nous a permis d'obtenir les mêmes droits que nos aînés.

Néanmoins, certains sont écartés de ce dispositif : ceux qui ont fait le Rwanda (Opération Noiro), le Tchad en 1968, et tous ceux qui sont détachés dans d'autres Ministères ou d'autres Organisations Internationales.

Au niveau national, un dépôt de gerbes aura lieu le 23 octobre 2019 sous l'Arc de Triomphe pour commémorer la « journée des Opex », ainsi que d'en de nombreux départements où notre Fédération est représentée, en se souvenant de ceux qui sont « morts pour la France » en Opex, en mettant à l'honneur ceux qui ont servi et en soutenant ceux qui servent actuellement.

Par ailleurs, le Président de La République inaugurera, le 11 novembre 2019 après-midi, le Monument dédié aux Militaires de la 4^{ième} Génération de Feu » morts pour la France en « Opérations extérieures », situé dans le Parc Citroën, Jardin Eugène Djeudi, Paris XV^e. La FNAME-OPEX, membre du G 12 au sein de l'ONAC/VG Nationale, contribue activement, pour que le 23 octobre, devienne la « Journée Nationale de Commémoration » de la 4^{ième} Génération de Feu.

La FNAME-OPEX/Polynésie vous remercie de ne pas les oublier.